L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 11 AOUT 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 11 AOUT 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

L'Extrême-Orient et les Etats-Unis.

Quelles querelles de toutes sortes cette malheureuse guerre sino-japonaise ne fait-elle pas naître ? bien plus terrible, depuis qu'elle a cessé, que pendant qu'elle sévissait. C'est une outre gonflée de tous les vents du ciel et qui crève de tous les côtés ; de telle sorte qu'il n'y a plus de sécurité pour personne, même pour les plus désintéressés, pour ceux qu'il est impossible de soupçonner de la moindre ambition territoriale.

Ne parlons pas des puissances européennes qui, presque toutes, ont des possessions importantes dans ces parages maudits et peuvent, en conséquence, se trouver engagées, assez naturellement et malgré elles, dans quelque conflit éclatant soit à l'Ouest, à l'Est, au Nord, ou au Midi. Mais les Etats-Unis ! qui devait s'imaginer qu'ils allaient se voir enveloppés dans cette mêlée générale et que, plus que les autres pouvoirs peut-être, ils seraient obligés de montrer les dents, d'avoir recours aux moyens violents ?

C'est cependant ce qui leur est arrivé, des deux côtés à la fois ; et les voilà comme la Russie, l'Angleterre, la France, obligés de régler d'assez épineuses affaires autant avec le Japon qu'avec la Chine. Il leur faut bien prendre la défense de leurs missionnaires, aussi bien que les Anglais et les Français, car les Chinois n'épargnent personne. Ce n'est à aucune nationalité en particulier qu'ils en veulent ; c'est aux étrangers qui, à leur double titre d'étrangers et de chrétiens, sont voués par eux à l'incendie, au pillage, au supplice, ouvertement, par les fanatiques meneurs de la population ; secrètement, par les fonctionnaires publics et les agents du gouvernement de Pékin.

Pour la première fois l'œuvre de pénétration de la Chine prend de grandes proportions. Soyons persuadés que la Chine n'épargnera rien pour l'annihiler. Elle n'y réussira pas sans doute ; mais que de sang il faudra verser pour venir à bout de ces quatre ou cinq cent millions de Musulmans et de Buddhistes qui ont l'horreur de tout ce qui est chrétien ou qui en porte l'étiquette.

Ce n'est pas tout. On pourrait s'imaginer que le Japon, grâce à sa civilisation improvisée avec une étonnante rapidité, se plie facilement aux idées modernes et aux lois internationales adoptées par tous les peuples. Il s'en faut de beaucoup.

Pendant la guerre, ils s'étaient arrogé le droit de visiter, à leur fantaisie, les navires étrangers, américains ou autres, et d'y faire main basse sur tout ce qui était chinois, ou de provenance chinoise, quand et comme cela leur semblait bon. Réclamations, protestations, menaces, rien n'a fait ; ils ont, jusqu'au bout, soutenu leurs prétentions. La cessation des hostilités seule a mis fin à leurs odieuses recherches. Si même la paix n'avait pas été signée, il est probable que les Etats-Unis eussent été obligés, de leur côté, de prendre les armes. Pensez-vous que les Japonais soient, par cette expérience, convertis aux idées et aux lois internationales ? Nullement. Ils maintiennent obstinément leurs prétentions ; la force seule les y fera renoncer. Voilà l'Europe et les Etats-Unis bien avertis ; c'est à eux de prendre des mesures de précaution, en conséquence.

M. J. GENTIL.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que notre distingué collaborateur et excellent ami, M. J. Gentil, est mieux, et que sous peu, il sera complètement remis de l'indisposition qui pendant plus d'un mois l'a forcé à garder la maison.

CENTENAIRES.

Le bilan de la longévité française au XIXe siècle.

On vient de publier la statistique des centenaires de France : il y en a 213 en tout, 66 hommes seulement et 147 femmes.

Ces chiffres ont leur éloquence : car l'homme a beau se plaindre de la brièveté de la vie, le poète et le philosophe ont beau répéter que chaque effort que nous faisons pour vivre est un pas de plus qui nous mène à la mort, à bien considérer, l'homme est, de toutes les créatures, celle dont la vie est la plus longue.

Seuls quelques animaux atteignent un âge plus avancé, mais ils constituent des exceptions, et des exceptions fort rares. On cite tout au plus l'éléphant, qui vit de cent cinquante à deux cents ans ; la baleine, qui, d'après Cuvier, atteint parfois mille ans ; l'aigle, le faucon, le perroquet, le cygne, qui sont souvent plus que centenaires. Les animaux à sang froid, tels que le crocodile, la tortue, le brochet, la carpe, jouissent aussi d'une rare longévité. On trouverait encore quelques arbres, entre autres et surtout le chêne, dont l'existence peut se prolonger jusqu'à deux mille ans, etc.

Ce sont là, hâtons-nous de le dire, de véritables phénomènes, tandis, au contraire, que c'est par milliers qu'on compterait, dans le règne animal et dans le règne végétal, des êtres semblables aux insectes du fleuve Hypanis, dont parle Aristote, qui ne vivent qu'un jour et qui meurent presque en venant au monde.

L'humanité offre un si grand nombre d'exemples d'hommes atteignant ou dépassant la centaine, qu'il faudrait des volumes pour les énumérer. Il est vrai qu'à cet égard, les statistiques diffèrent sensiblement entre elles, et il est très difficile d'arriver à une évaluation, même approximative. Pline l'Ancien comptait en l'an 76, dans la région située entre le Pô et l'Apennin, 54 individus centenaires, 14 qui avaient vécu 110 ans, deux dont la vie s'était prolongée jusqu'à 125 ans, 4 jusqu'à 130 ans, 4 jusqu'à 135 et 4 jusqu'à 140 ans.

Au dix huitième siècle, le célèbre physiologiste Haller ne trouvait pas moins de 1,000 individus ayant vécu de 100 à 110 ans, 60 de 110 à 120 ans, 19 de 120 à 130, 15 de 130 à 140, 6 de 140 à 150 et un 169 ans.

Dans notre pays, ce sont surtout les départements de la Seine et du Nord qui fournissent les exemples de longévité les plus remarquables. Il y a peu de temps, on célébrait à Leers, près de Roubaix, les noces d'or de six couples qui comptaient ensemble 921 ans et dont le nombre des descendants, enfants et petits-enfants vivants, était de 450. A Rocroi, on signalait tout récemment l'existence d'un des rares survivants de la grande armée qui, promu caporal à la bataille de Smolensk, avait atteint sa centième année le 29 juillet. L'an dernier, toute la municipalité de Bourbourg (Nord) fêtait la cent unième année de l'un de ses concitoyens, M. Maximilien Vandenbroucque. Parmi les médaillés de Sainte-Hélène qui vivent encore, l'un d'eux, âgé de 103 ans, est depuis 68 ans garde-champêtre à Grand-Fayt (Nord), sa commune natale. Le 17 octobre 1894, une femme habitant Tours, mais originaire de Quesnoy-sur-Deule, dans le département du Nord, a célébré son cent deuxième anniversaire, etc., etc.

A Paris, en 1881, il y avait vingt centenaires. L'une d'elles, Mme Euphrasie Priaux, qui était née le 4 novembre 1792, est morte le 7 septembre 1894, au No 13 de la rue Grange-aux-Belles.

La vie des femmes est en moyenne beaucoup plus longue que celle des hommes. Sauf pour les femmes de 25 à 40 ans, dont la mortalité est supérieure à celle des hommes du même âge, ce qui s'explique par la multiplicité des maladies et des charges inhérentes à la maternité et à l'éducation des enfants, les recensements accusent partout une différence sensible de longévité en faveur du sexe faible.

Dans toute l'Europe, sur 102,831 individus ayant, dans une période d'un an, dépassé 90 ans, on compte 60,303 femmes et 42,528 hommes.

Un trait et un mot de Dumas père :

Un jour, un jeune homme se présente chez l'auteur d'*Antony* pour lui demander une lettre de recommandation.

Dumas ne le connaissait pas.

—Une lettre de recommandation, répond Dumas, on n'y fera pas attention. Je vais prendre un cabriolet et j'enlèverai votre affaire d'emblée.

Touché du procédé de Dumas, le jeune homme, pris d'un remords de conscience, croit devoir lui déclarer qu'il l'a attaqué dans les journaux.

—Qu'est-ce que cela peut me faire ? réplique Dumas. Je ne lis jamais que les articles où l'on dit du bien de moi.

Il monte en cabriolet, se rend au ministère de l'intérieur, voit le ministre et obtient tout ce qu'il veut pour son protégé inconnu.

—Ah ! monsieur Dumas, s'écrie le jeune homme, vous me sauvez la vie ; et j'ai passé trois ans à éreinter tous vos drames.

—La belle affaire ! répond Dumas, le bon Dieu n'a jamais fait qu'un seul drame, et il y a six mille ans qu'on l'éreinte.

M. MAURICE DE PRADEL.

Nous avons été honoré, il y a un jour ou deux, de la visite de M. Maurice de Pradel, de passage à la Nouvelle-Orléans, croyons-nous, mais qui, nous en gardons l'espoir, se plaira assez dans notre ville, pour y demeurer quelque temps.

Ce nom, Maurice de Pradel, est celui d'un littérateur français de grande distinction, celui aussi d'un homme excellent, dont la nature, franche, ouverte, sympathique subjugue, conquiert les cœurs.

L'heure aimable que nous avons passée avec lui nous a valu bien des jouissances intellectuelles. En spirituel et séduisant causeur qu'il est, il nous a tenu sous le charme de sa parole.

M. de Pradel a beaucoup voyagé ; et partout il a laissé les meilleurs souvenirs. Dans le journalisme, comme dans les Lettres, son nom est souvent cité.

Nous avons sous les yeux des pages charmantes de lui—poésie et prose—où se révèle son talent si fin, si personnel : de véritables joyaux comme seul les peut ciseler un artiste.

Au hasard, citons celle qu'il écrivait il y a quelques mois à peine, à l'adresse d'une enfant, fille d'un poète comme lui. Rien de plus touchant, de plus attendrissant que ce vieillard qui, à l'occasion du Nouvel An, souhaite à l'adorable fillette une route ici-bas jonchée de roses, bordée de buissons fleuris, pour lui conter ensuite sa triste histoire.

"Donc, nous voici, lui dit il, au jour de l'an. Il n'apporte sans doute à votre pensée, ce jour si cher aux enfants, que le souvenir des jolis cadeaux des années passées, augmenté de la joie causée par ceux de l'année nouvelle.... Heureux âge !

"Hélas ! il ne m'apporte que des tristesses, mitigées toutefois par mon éternelle reconnaissance pour l'inappréciable bienfait que Dieu a daigné répandre sur l'hiver de ma vie si violemment bouleversée par tant de chagrins et de défaillances !

"Que me resterait-il donc, ô Dieu ! à moi qui ai tout perdu en ce monde, si ce n'était votre grâce d'avoir, dans une heure de suprême découragement, raffermi pour jamais ma foi ébranlée ?

"Il y a de cela des années. J'étais à Rome, traînant, comme un forçat sa chaîne, une existence désolée et sans but. C'est là qu'une vision céleste rendit enfin la lumière à mes yeux. Comme aujourd'hui, c'était le premier de l'an, et je vais vous dire ce qui m'est arrivé, partant du point où j'étais, jusqu'au point où je suis.

"J'écris ces vers pour vous, mon enfant, en vous exprimant mon profond regret de n'avoir pas, pour les offrir à l'ineffable pureté de vos yeux, une plume tombée de l'aile d'un ange."

Les lignes qu'on lira plus bas diront mieux que nous quelle haute personnalité littéraire est M. de Pradel.

Ces lignes s'expliquent d'elles-mêmes.

"Voici un nom bien connu de nos lettrés mais ceux-ci ne se doutent probablement pas que celui qui le porte est en ce moment à Québec, où, après avoir parcouru le monde en tous sens, il vient promener sous notre ciel d'hiver la mélancolie de ses souvenirs.

"M. de Pradel est un poète idéaliste d'un talent supérieur, et les quatre volumes de vers qu'il publia presque coup sur coup, à Paris, il y a quinze ou vingt ans, avaient mis son nom en relief parmi la phalange parisienne de l'époque, lorsque des événements qui sont tout un roman de joies intimes et de catastrophes douloureuses, l'entraînèrent d'abord en Orient, et puis un peu partout, épris du seul désir d'oublier comme de se faire oublier, et ne recueillant que des succès de passage, principalement comme conférencier.

"Poète, il l'est toujours ; j'en vois la preuve dans une admirable pièce sur *La Vie* que j'ai sous les yeux—toute récente, puisqu'elle est datée de Québec, le 22 novembre 1894.

"C'est toujours la même pureté de style, la même facture délicate et nerveuse, la même envolée vers le spiritualisme le plus élevé. Le chercheur de hautes pensées et de belles rimes existe toujours. Mais le vaillant artiste d'autrefois plein de fougue et d'ambition n'est plus.

"Sa poésie, il se la chuchote à l'oreille, au lieu de la livrer au public. Il se contente depuis des années de traduire les battements de son cœur et les tristesses de son âme, *en amateur*, tout comme s'il n'eût jamais été qu'un simple poète canadien.

"Maurice de Pradel est le fils d'Eugène Courtray de Pradel, ce poète dont le talent phénoménal d'improvisation fit tant de bruit en France dans la première moitié du siècle.

"On vit alors, dit Larousse, Pradel dépasser, par son étonnante facilité, tout ce que l'Italie, cette terre classique de l'improvisation, avait produit en ce genre. On ne lui attribue pas moins de cent cinquante tragédies, comédies, vaudevilles, etc. Ses chansons, épîtres, sonnets, élégies, bouts-rimés, acrostiches sont innombrables. Parmi ceux de ses ouvrages improvisés qui ont été imprimés, nous citerons seulement : l'*Incendie de Salins, vers improvisés dans la séance donnée aux Menus Plaisirs du roi, le 28 août* 1825, *dans 17 minutes* (huit pages in 8°) ; *Molière et Mignard à Avignon, comédie vaudeville en un acte, composée en cinq heures dix minutes dans la grande salle de l'hôtel de ville à Avignon, sur un sujet fourni par le public,*" et l'on ne sait combien d'autres encore.

"Ces choses là s'improvisaient, en pleine séance, en face de l'auditoire, sans méditation préalable, sans hésitation, avec une verve et une maëstria qui ne bronchaient jamais sur une syllabe, et que les sténographes du temps avaient peine à suivre. La facilité portée à ce degré ne devient-elle pas du génie ?

"Le fils n'a pas hérité de cette extraordinaire faculté dans toute la plénitude de celle-ci ; mais s'il veut bien accepter l'invitation qu'on se propose de lui en faire, il nous donnera bientôt une conférence à l'Institut Canadien, et le public jugera l'improvisateur, le récitateur, le penseur et le poète.

"En tout cas, j'ai cru devoir signaler la présence parmi nous d'un homme qui occupe un rang distingué dans les lettres françaises.

LOUIS FRÉCHETTE."

Chez le marchand d'oiseaux.

Une dame discute longuement sur le genre de perroquet qu'elle veut acheter.

—Prenez ce perroquet gris.

—Parle-t-il ?

—Ecoutez plutôt.

L'oiseau se livre à de sourds : As-tu déjeuné, Jacquot ?

—Non, donnez-m'en un autre, je n'aime pas les perroquets qui parlent entre leurs dents.

MENACES DE CHOLÉRA.

Nous sommes vraiment redevables de bien des choses à l'Extrême-Orient. Il vient de mettre sens dessus dessous à peu près toute l'Europe et les Etats-Unis avec sa guerre sino-japonaise. Le voici qui s'apprête à nous gratifier du choléra. Le Japon, paraît-il, en est infesté. C'est un des bienfaits de la dernière guerre. L'armée en a ressenti les atteintes soit à droite, soit à gauche, pendant ses différentes expéditions dans certaines contrées qui ne sont pas de la plus parfaite salubrité, puis, en se répandant, à leur retour, dans le pays, les soldats en ont semé les germes un peu partout.

Jusqu'ici, le choléra, éclatant dans l'Orient, prenait invariablement la route de l'Occident et envahissait toute l'Europe ; ce n'était qu'en dernier lieu qu'il traversait l'Atlantique ; il nous arrivait ainsi fort affaibli, ayant perdu toute sa vigueur première.

Il n'en est plus de même, à l'heure présente. Les Etats Unis sont en communication directe et de tous les instants avec le Japon. Il doit, par là même, nous en arriver en droite ligne, soit par la Colombie anglaise qui n'est qu'à quelques jours de Tokio, soit par la Californie où les relations avec l'Empire du Mikado sont plus fréquentes encore.

Il y a donc, de la part des autorités des Etats-Unis, des précautions exceptionnelles à prendre pour nous préserver de cet horrible fléau. Nous avons déjà beaucoup de peine à lutter contre les maux de toutes sortes qui nous assiègent. Nous nous passerions volontiers de cette terrible épidémie et des misères qu'elle entraîne avec elle.

Le Président a-t-il le droit de signer un traité ?

On raconte que, pendant l'entreprise boulangiste, un ami du général, qui s'est rendu en province pour y prêcher la révision, se heurta du premier coup à l'un des rares citoyens qui connaissent la Constitution.

Comme il avait commis, dans une improvisation ardente, quelques hérésies constitutionnelles, son interrupteur le somma de s'expliquer, et il resta coi. Mais il voulut prendre sa revanche et télégraphia sur l'heure à un ami sûr et renseigné pour en obtenir quelques éclaircissements sur cette Constitution qu'il attaquait sans la connaître.

La France est pleine de citoyens qui partagent l'ignorance de ce candidat ; ils savent de la Constitution tout juste ce que savent à peu près tous de cette loi que chacun est censé connaître.

C'est pour eux qu'il convient d'élucider cette question qu'un grand nombre de Français se posent à l'heure actuelle à propos de l'accord franco-russe : "Le Président de la République a-t-il le droit de signer un traité d'alliance ?"

Il l'a incontestablement et la Constitution le proclame. Il peut négocier et ratifier ; il peut également mettre le traité d'alliance sous de triples verrous, sans le communiquer aux Chambres.

Mais celles-ci auront leur tour et le dernier mot leur restera, quoi qu'il arrive. Le Président de la République ne peut, en effet, ni dépenser un écu ni lever un homme sans leur assentiment préalable. Il faudra, si la France est à la veille d'une guerre, mettre le Parlement en demeure de contresigner le traité d'alliance, de lui donner, par son vote toute sa force.

Cet assentiment des Chambres est indispensable et la loi constitutionnelle en fait une obligation. Elle a voulu sauver la France des aventures et ne pas permettre au chef du pouvoir exécutif de la précipiter dans une guerre où l'intérêt national ne trouverait pas son compte.

En ce qui concerne le traité d'alliance franco-russe, il est bien évident pour tout le monde que son vote par les Chambres, s'il devenait un jour nécessaire, ne constituerait qu'une pure formalité. On peut dire, sans aucune exagération, qu'il est ratifié d'avance par le pays tout entier et que cette alliance est d'autant plus solide qu'elle résulte, non pas seulement de sympathies internationales, de combinaisons dynastiques, des textes, mais des intérêts supérieurs de l'une et de l'autre nations. Dans l'état actuel de l'Europe, ni la France ne peut permettre l'écrasement de la Russie, sans se perdre elle-même, ni la Russie ne peut permettre l'écrasement de la France, sans préparer sa propre perte.

PARADOXES ET VÉRITÉS.

Si vous voulez obtenir d'un ami l'oubli de vos torts, gardez-vous de lui parler des siens : il ne pourrait plus vous pardonner.

Avec le grand art de la résignation on en vient à se complaire dans l'indigence, mais dans la pauvreté, si l'on y a ses habitudes.

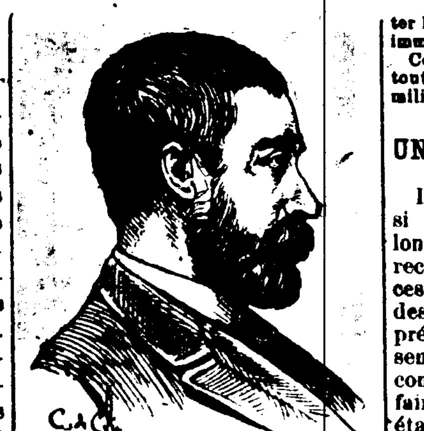

LE Dr ROUX.

LE VACCIN DU CROUP.

On a mené grand bruit, tous ces jours-ci, à Paris, autour d'un cas de mort attribué à l'emploi du sérum antidiphtérique.

Deux médecins, qui occupent d'importantes situations à la Faculté et dans les hôpitaux, ont cru pouvoir affirmer que dix centimètres cubes de sérum de Roux, préparé à l'Institut Pasteur, avaient donné la mort à une petite fille de six ans, atteinte d'un simple mal de gorge par lui-même sans importance.

C'est là une accusation grave.

Bien qu'il ne s'agisse que d'un cas isolé, auquel il est par trop facile d'opposer les cent vingt mille cas d'inoculations inoffensives et salutaires faites en France depuis un an, il n'en est pas moins nécessaire de savoir à quoi s'en tenir, et de rechercher si vraiment—ne serait-ce qu'une fois sur cent vingt mille—le sérum de Roux peut tuer.

L'affaire remonte à près de trois mois. Le 30 avril dernier, une petite fille de six ans était prise d'angine.

Comme sa sœur avait eu le croup quelques semaines auparavant, on redouta la diphtérie, et comme elle avait été guérie par une injection de 10 c. c. de sérum, on employa le même traitement.

L'examen microbiologique montra que, cette fois il ne s'agissait pas de diphtérie ; l'angine, du reste, s'améliora promptement, et déjà la famille était tout à fait rassurée, lorsque le 8 mai, six jours après l'injection, des accidents inattendus survinrent : il y eut des vomissements, beaucoup de fièvre, une éruption semblable à celle de la scarlatine, de l'albumine, des convulsions, du coma : le 12 mai, la petite fille mourait.

Appelé en consultation par le médecin traitant, M. le docteur Moizard, médecin de l'hôpital des enfants, n'hésita pas à attribuer tous ces accidents et la mort à l'emploi du sérum.

Il fit, à la *Société médicale des hôpitaux* une communication, partout reproduite et commentée, dont les conclusions étaient à peu près celles-ci : le sérum antidiphthérique est un médicament admirable et il rend d'incomparables services ; mais il faut attendre, pour l'employer, que la diphthérie soit avérée : sinon il peut déterminer un véritable empoisonnement.

Reproduites par quelques feuilles de la presse quotidienne, ces conclusions ne pouvaient manquer de jeter le plus grand trouble dans l'esprit des médecins praticiens, de leur inculquer le doute, et de provoquer la plus cruelle angoisse, l'hésitation la plus pénible chez les mères dont les enfants avaient une angine de nature douteuse.

En réponse à tout ce qui s'est dit et écrit à ce sujet, le docteur Roux constate tout d'abord que, depuis une année, il s'est fait en France et en Allemagne des centaines de milliers d'injections de sérum, le plus souvent à la dose de 20, de 40, de 60 centimètres cubes, sans que jamais aucun accident mortel ait été signalé.

Il montre ensuite que l'observation de la malheureuse petite morte n'a point été prise complètement, que l'autopsie, seul argument nécessaire et décisif, n'a pas été faite, que les symptômes présentés par le malade ont été très insuffisamment étudiés, et que l'accusation repose non sur une constatation, mais sur une hypothèse sans preuves.

L'enfant n'a pas été examinée à d'autres points de vue : or, les symptômes qui ont évolué chez elle ressemblent trait pour trait à ceux de l'infection par le microbe appelé *streptocoque*.

La communication de M. Moizard ne prouve rien. D'autre part, M. le professeur Proust s'est contenté d'adopter ses conclusions sans les soumettre à une critique impartiale et vraiment scientifique ; son rôle d'expert commis par le préfet de police eût dû l'engager à faire une enquête approfondie qui lui aurait montré, dans la littérature médicale, beaucoup de cas de mort semblables signalés bien avant la sérothérapie, et survenant dans le cours d'angines vulgaires : telles sont les conclusions, sévères, mais vigoureusement établies du docteur Roux.

Il montre quel péril peut découler des hypothèses de ses adversaires : c'est l'emploi tardif, hésitant du sérum, c'est la condamnation à mort pour beaucoup d'enfants que les médecins désorientés laisseront mourir avant d'oser se servir du vaccin. On verra d'ici peu s'élever le chiffre de la mortalité.

"C'est pour cela, dit-il en terminant, que je ne puis me taire et que je crie de toutes mes forces aux médecins : N'écoutez ni M. Moizard ni d'autres ! Le sérum peut occasionner des éruptions passagères ; il ne tue pas. Agissez même dans le doute : s'il s'agit d'un vrai cas d'angine diphtéritique, le résultat sera presque toujours la guérison ; s'il s'agit d'une angine simple, la santé n'en sera jamais compromise.

FASST DAS GEWEHR AUF !

A l'occasion du 25e anniversaire de la guerre de 1870 71, l'empereur Guillaume II vient de faire donner l'ordre aux commandants des différentes garnisons allemandes de veiller à ce que l'usage de présenter les armes devant les médailles de la croix de fer soit ponctuellement observé par les factionnaires.

On sait que, pendant la guerre, l'empereur Guillaume 1er a conféré à tous les officiers et soldats dont la conduite sur le champ de bataille donnait lieu à des éloges une distinction sous forme de croix de fer, avec le chiffre : 1870 71.

Les Allemands—employés ou fonctionnaires—qui portent leurs insignes honorifiques à l'occasion de la moindre solennité ne seront pas peu fiers—quoique rentrés dans la vie civile—de voir, sur leur passage, les factionnaires porter l'arme sur l'épaule, en demeurant immobiles devant leurs guérites.

Ce serait un excès de militarisme partout, hormis en Allemagne où tout est militarisé.

UN ROI CONSTITUTIONNEL.

Il est difficile de savoir au juste si la crise qui mijote depuis si longtemps en Norvège va enfin recevoir une solution, car dans ces pays du Nord le flegme des habitants déroute toutes les prévisions. Quoi qu'il en soit, il semble que l'échec des dernières combinaisons ministérielles doive faire entrer les choses dans un état aigu. Il vient de paraître, à Londres, une brochure anonyme qui porte ce titre : *Is King Oscar II a constitutional king ?* Ce sont de ces questions qu'un auteur ne se pose que pour les résoudre dans un sens désagréable, et c'est ce que celui-ci s'empresse de faire. Selon le publiciste anonyme, le roi de Suède est un souverain constitutionnel qui, comme Charles Ier, est sorti de la Constitution ; or, comme la situation de la Norvège est garantie par le traité de 1814 — plus exactement 1815 — que l'Angleterre a signé, celle-ci doit prendre fait et cause pour les Norvégiens. Il y a longtemps que les traités en question ont été protestés pour des choses autrement graves et précises, sans que l'Angleterre ait bougé.

JEANNE D'ARC.

L'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, à Mousson, vient d'avoir lieu. La cérémonie, présidée par Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, a été favorisée par un temps superbe.

On sait que la statue, très remarquable et d'un sentiment le plus élevé, est l'œuvre de Mme la duchesse d'Uzès. Elle est en bronze doré, et, placée comme l'a été en haut du clocher de l'église de Mousson, elle fait l'admiration de tout le monde.

La cérémonie, qui avait attiré une foule énorme, a été splendide. Mgr Turinaz s'est montré extrêmement éloquent en retraçant la vie de la vierge de Vaucouleurs, qui vient d'être racontée de nouveau, dans un livre excellent publié à cette occasion : *la Vérité sur Jeanne d'Arc*, dû à la plume de Francis André, pseudonyme qui cache le nom d'une jeune femme de lettres de plus aimable talent.

Mme la duchesse d'Uzès avait été invitée par Mgr Turinaz à assister à cette touchante cérémonie. Elle a été l'objet d'une ovation chaleureuse de la part de la population.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

La population étrangère de Shang Hai.

Presse Associée.

Washington, 10 août.—Le consul Jernigan, de Shang Hai, envoie au gouvernement de Washington des extraits des journaux du nord de la Chine donnant la population étrangère de Shang Hai, d'après le recensement du 24 mai dernier.

La population étrangère comprenait à ce moment 4684 individus : 1936 Anglais, 731 Portugais, 428 Américains, 314 Allemands, 250 Japonais, et le reste partagé entre diverses nationalités.

La Coupe Américaine.

Presse Associée.

Londres, 10 août—L'absence de bateaux américains aux régates de Cowes a beaucoup diminué l'intérêt des courses, et tout le monde espère voir l'an prochain un yacht américain venir concourir pour la coupe que la Valkyrie III va, compte-t-on, conquérir, malgré les victoires répétées du Defender sur le Vigilant, le vainqueur de la Valkyrie II.

Incidemment, il peut être ajouté que la rumeur court à Cowes que si le Defender ne réussit pas à conserver la Coupe Américaine, un schooner yankee sera envoyé en Angleterre pour la reconquérir.

Il semble que le Defender n'est pas un bateau extraordinaire par le beau temps, disent les Anglais. En comparant ce que le Defender a fait contre le Vigilant lundi dernier, et ce que la Valkyrie III a fait contre le Britannia le 3 juillet, on peut dire que cette dernière rencontrera un sérieux concurrent par un fort vent, mais si la brise est légère, les Anglais ont grande confiance dans la Valkyrie III.

L'opinion de M. Murat Halstead.

Presse Associée.

Londres, 10 août—M. Murat Halstead, de Brooklyn, a passé agréablement son temps à Londres.

Questionné par un représentant de la *Presse Associée* au sujet de la politique américaine, le vétéran-journaliste s'est exprimé de la façon suivante :

Je pense que M. Whitney a les meilleures chances d'obtenir la candidature à la présidence. La question d'un troisième terme a, pour toujours, été réglée quand le général Grant a été défait à la Convention.

Le gouverneur Morton est certain du support de New-York, et le gouverneur McKinley aura une énorme majorité dans l'Ohio.

Guillaume II à Cowes.

Presse Associée.

Londres, 10 août—Il est plus que probable que Sa Majesté l'empereur d'Allemagne s'est plus amusé qu'une demie douzaine de personnes à Cowes cette semaine. Son palais flottant, le yatch Hohenzollern, était, comme d'ordinaire, la grande attraction. Guillaume en excellente santé et de bonne humeur, bronzé par le soleil et plein d'énergie, allait et venait de tous côtés, observé de chacun et admiré de tous, même des plus dyspeptiques.

Ses allées et venues ont été beaucoup moins cérémonieuses que les années dernières. Aussi Guillaume a-t-il pu employer plus de temps au yatching et à visiter les divers yatchs assemblés à Cowes, et il est devenu plus populaire que jamais.

Mais si Guillaume s'est beaucoup amusé à Cowes, il a travaillé aussi activement que jamais, par intervalles, aux affaires de l'Etat ; rien ne semblait échapper à son esprit.

Immédiatement après l'arrivée à Cowes, un cable privé a été posé entre le Hohenzollern et le bureau du télégraphe de Cowes, et mis en communication avec le cable de Londres et la ligne d'Allemagne, de sorte que l'empereur pouvait se tenir constamment informé des affaires de l'Etat.

Les messages entre Guillaume et ses représentants à Berlin ont été échangées aussi promptement que s'il avait été à Postdam au lieu d'être à Cowes.

Le discours de M. Gladstone.

Presse Associée.

Londres, 10 août—Le discours prononcé par M. Gladstone à Rochester, mardi dernier, sur la question arménienne, a naturellement attiré beaucoup l'attention, non seulement en Angleterre, mais dans toute l'Europe.

En beaucoup de cercles, il est considéré comme un coup porté à Lord Rosebery, l'ex premier ministre, et comme une approbation directe de tout ce que le nouveau ministère du marquis de Salisbury entreprendra pour forcer la Turquie à opérer des réformes en Arménie.

Le Manifeste de McCarthy.

Presse Associée.

Londres, 10 août - La lettre de Justin McCarthy, publiée mercredi dernier, faisant appel à l'union des membres irlandais du Parlement, n'a produit aucun effet, par le fait qu'en même temps qu'il demandait l'union, le chef des Irlandais a violemment attaqué M. T. M. Healy, ce qui n'est guère calculé pour amener la concorde.

Ceux qui veulent du bien à l'Irlande déplorent toutes ces discordes et aspirent au moment où les membres irlandais du Parlement s'uniront sincèrement et tenteront de faire quelque chose pour leur pays, au lieu de se battre entre eux pour désigner celui qui sera leur chef dans le Parlement.

Paix.

Presse Associée.

Buenos Ayres, 10 août—La paix a été conclue entre le gouvernement du Brésil et les insurgés de la province de Rio Grande do Sul.

Instructions à l'amiral Carpenter.

Presse Associée.

Washington, 10 août—Une dépêche reçue au ministère aujourd'hui annonce que le Detroit, commandé par le capitaine Newell, est parti de Shang Hai pour Chee Foo.

Ce port est plus éloigné de la scène des troubles que Shang-Hai, et le voyage du Detroit est interprété par les fonctionnaires du ministère de la marine comme une indication que les représentants des Etats-Unis en Chine ne craignent pas de nouveaux troubles, principalement dans la région voisine de Shang-Hai.

Au reçu de la dépêche, le sous-secrétaire, M. Adee, a télégraphié à l'amiral Carpenter pour l'informer que les plus grandes appréhensions règnent aux Etats-Unis au sujet de la vie et des propriétés des citoyens américains résidant en Chine, et lui donner l'instruction de faire tous les efforts possibles pour les protéger.

M. McAdoo a demandé aussi à l'amiral de lui envoyer par le câble l'exposé de la situation et de lui annoncer s'il y a crainte de nouveaux troubles.

L'amiral Carpenter est à Nangasaki, Japon, avec le navire-amiral Baltimore, à quatre cents milles de Shang-Hai, mais il est certain qu'il est bien informé de la situation.

Nouvelles Américaines.

La catastrophe de New York.

Presse Associée.

New York, 10 août—Le travail de déblaiement des ruines du bâtiment écroulé à l'angle d'Ouest-Broadway et d'Ouest-Troisième, et la recherche des hommes manquants supposés ensevelis, ont continué toute la nuit et pendant la journée. Le travail ne sera probablement pas terminé avant deux jours.

La liste des manquants est la suivante : Patrick Cashin, manœuvre, Brooklyn ; James G. Rosso, manœuvre, New York ; Edward Hanley, maçon, Brooklyn ; Wm Hayes, Brooklyn ; Peter Morini, manœuvre, New York ; Thomas McGuire, maçon, Jersey City ; John Murphy, manœuvre, Brooklyn ; Christopher Rorke, manœuvre, Brooklyn ; George Smith, charpentier, New York.

Le successeur du juge Jackson.

Presse Associée.

San Francisco, 10 août—Le juge Stephen J. Field, de la cour suprême des Etats Unis, s'est exprimé ainsi : Des quatre messieurs mentionnés, le ministre des postes Wilson, le sénateur Lindsay, du Kentucky, Don M. Dickinson, du Michigan, et le secrétaire Carlisle, il m'est difficile de désigner celui qui sera nommé.

Si Carlisle accepte, il devra renoncer à ses aspirations présidentielles. Tous sont capables et feraient honneur aux Etats-Unis.

—Quand la nomination sera t elle faite ?

Un peu avant le deuxième lundi d'octobre, et il est possible qu'une session extraordinaire soit appelée pour confirmer le choix du Président, car un juge de la Cour Suprême ne tiendrait pas à siéger sans sa nomination confirmée.

Le départ du Trave.

Presse Associée.

New York, 10 août—Le steamer Trave, du North German Lloyd, à bord duquel un incendie s'est déclaré la nuit dernière, est parti ce matin à neuf heures, heure fixée. Le navire n'a subi aucune avarie, et les dommages à la cargaison sont insignifiants.

Les troubles de Chine.

Presse Associée.

Washington, 10 août—Aucune dépêche officielle de Chine n'a été reçue la nuit dernière ou ce matin au ministère, et il n'a pas été envoyé d'instructions nouvelles à M. Denby.

La dépêche publiée ce matin, exclusivement par la Presse Associée, et envoyée directement à M. Cleveland par des Américains résidant à Shang Hai, sera probablement référée, comme c'est la règle, au secrétaire Olney qui la transmettra à M. Adee, le sous-secrétaire, qui porte la plus grande attention aux troubles de la Chine.

La récente dépêche à la commission d'enquête, dont la composition donne lieu à des plaintes, est si vague qu'elle laisse dans l'incertitude sur ce qu'elle peut bien être.

On fait allusion à la commission de Cheng-Tu, instituée il y a un mois, et il est facile de voir que le ministre américain Denby s'est résigné à laisser faire l'enquête par les fonctionnaires anglais.

Au ministère, on maintient premièrement qu'aucun Américain n'a été attaqué pendant les émeutes de Cheng Tu, et que les Anglais sont seuls directement intéressés ; et, secondement, qu'il n'y a pas de raison valide pour permettre à M. Denby de douter de l'impartialité des fonctionnaires anglais, et de ne pas prendre les résultats de leur enquête comme la base de son action particulière, surtout que l'endroit où se fera l'enquête est si éloigné des côtes qu'il est très difficile à un résident américain de s'y rendre.

Peut être que la dépêche fait allusion à une commission sur le point d'être instituée pour faire une enquête sur les émeutes de Ku Cheng, et dans ce cas, le gouvernement ne voit pas ce que M. Denby a fait, avec la discrétion qui lui est laissée. Mais on croit qu'il n'y a aucune raison de mettre en question son jugement ou sa disposition à faire tout en son possible pour protéger les missionnaires.

Au sujet de la demande, mentionnée dans la dépêche, d'une garde de marine pour accompagner la commission dans l'intérieur, quelle que soit cette commission, on dit que M. Denby a certainement demandé à l'amiral Carpenter une escorte suffisante pour le représentant américain choisi, si celui-ci le désire, et l'amiral Carpenter, avec les pouvoirs discrétionnaires que lui a dévolus le ministère de la marine, a l'autorité suffisante pour y satisfaire immédiatement.

De toute façons, on assure que M. Denby, loin de rester inactif, est constamment et fermement occupé à exercer la plus grande pression sur le gouvernement chinois, le seul pouvoir qui puisse efficacement, et d'une façon permanente, réduire les végétariens en forçant les fonctionnaires gouvernementaux et les magistrats à remplir entièrement leurs devoirs envers la protection qu'ils doivent aux étrangers. Il devra, s'il est nécessaire, faire décapiter quelques-uns de ces fonctionnaires coupables, pour servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de les imiter.

Le Monterey.

Presse Associée.

San Diego, Californie, 10 août—Le rapport envoyé de cette ville annonçant que le Monterey était presque hors de service quand il est arrivé au port est démenti.

Plusieurs membres de l'équipage déclarent positivement que l'histoire de quatre cylindres avariés sur six, est fausse. Le navire se servait de cinq cylindres, et il marchait à huit nœuds, au lieu de six comme on l'a dit.

Un des officiers du Monterey a informé un reporter de la Presse Associée que la cause du rapport erroné est le fait que les bouilloires d'avant n'étaient pas en très bon état.

Lorsqu'un tube quelconque a une fissure, il est enlevé immédiatement.

L'officier ajoute que de nouveaux tubes devront être posés aux bouilloires d'avant.

Ce n'est pas une affaire entraînant de sérieuses conséquences, et certainement insuffisante pour annoncer que le Monterey est hors de service pour le moment.

Le navire aurait pu se rendre à San Francisco sans s'arrêter à San Diego. L'officier ajoute que le ministère de la marine est informé des faits.

Navire coulé.

Presse Associée.

San Francisco, 10 août.—Les marins de San Francisco croient que le navire à quatre mâts inconnu coulé en pleine mer, il y a un mois par le prince Oscar, dont la perte n'a été connue qu'hier, est la barque anglaise Holt Hill, commandée par le capitaine Jenkins.

Le Holt Hill a quitté San Francisco le 9 janvier dernier, pour Queenstown, où il se rendait pour attendre des ordres. Les divers journaux maritimes ne contiennent aucun rapport annonçant que la barque a été signalée depuis son départ.

Elle n'est pas encore arrivée à Queenstown, mais cette circonstance ne cause aucune crainte, parce que si des navires à voiles partis des côtes américaines du Pacifique pour l'Angleterre ont quelques fois accompli le voyage en 100 jours, ils ont pris souvent 150 jours et même plus.

La prospérité du Mexique.

Presse Associée.

Washington, 10 août—Le consul des Etats-Unis à Guayamas, Mexique, M. Hale, informe le gouvernement de Washington que son district consulaire est dans un état très prospère. Les mines expédient de grandes quantités de minerai et de métal.

Le grand canal d'irrigation de la rivière Yaqui est presque terminé. Les navires américains trafiquant entre Guyamas et San Francisco font de bonnes affaires.

L'attaque de l'école américaine de Tarsus.

Presse Associée.

Washington, 10 août.—Le secrétaire Adee a reçu aujourd'hui, relativement à l'attaque de l'école américaine de Tarsus, en Asie Mineure, la dépêche suivante :

"Baltimore, 10 août—La populace a attaqué l'Institut St-Paul de Tarsus. Une dépêche impérative au ministre Terrell est absolument nécessaire.

Signé : ALEXANDER S. CHRISTIE,
North Charles street, 621."

Le signataire est un professeur de l'Université de Georgetown, et un frère du professeur Christie, attaché à l'Institut St-Paul.

M. Adee a immédiatement télégraphié au ministre Terrell de procéder à une enquête et de faire un rapport sur l'affaire.